



—

UN PREMIER PARTENARIAT ENTRE L' AFL ET LE SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

—

En ce début d'année 2021, l'AFL, banque créée et détenue par les collectivités et le Syndicat National des Directeurs de Collectivités Territoriales, SNDGCT, signent une première convention de partenariat visant la valorisation des expertises et des expériences de chacune des deux structures signataires dans le domaine des finances publiques des collectivités territoriales.

Un premier partenariat pour renforcer l'expertise proposée aux dirigeants territoriaux

Plus spécifiquement, il s'agit pour l'AFL, de faire connaître son modèle 100% créé et détenu par les collectivités territoriales, ses valeurs et ses services en matière de financement des investissements locaux et de finance durable auprès des dirigeants des collectivités locales. Pour le SNDGCT, l'objectif est de mettre à disposition de l'AFL son expertise en matière de gouvernance des différentes strates de l'organisation territoriale, de faire connaître les principales problématiques financières rencontrées dans la mise en œuvre des projets de territoires. Ce partenariat innovant vise donc un enrichissement mutuel au profit du développement des politiques publiques.

L'AFL et le SNDGCT ont lancé ce partenariat à travers une première série de webinaires en fin d'année 2020 adressés aux adhérents du SNDGCT et portant sur des sujets d'analyse des finances locales et le l'impact « Covid ».

Des actions concrètes au service des collectivités

À travers ce partenariat, l'idée est de pouvoir accompagner les collectivités locales dans des démarches plus innovantes et expérimentales notamment en matière de financement de la transition écologique. « L'AFL a développé un dispositif original permettant l'analyse des budgets sociaux et environnementaux des collectivités et par conséquent de l'accès au financement durable pour leurs investissements qu'il est intéressant d'enrichir et de confronter aux réalités du terrain » confirme Claire Sorrentini, Directrice générale déléguée de l'AFL-ST.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà prévues en Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Union régionale du SNDGCT :

- Différents événements à destination des adhérents (réunions de présentation, petits-déjeuners de réflexion...)
- Un travail sur l'expertise pouvant être apportée aux collectivités à travers un audit flash de leur situation financière (basé sur la note financière de l'AFL) mais aussi des réflexions sur des sujets prospectifs (par exemple, les mécanismes d'accès aux financements sous forme de fonds communs (communes / EPCI) ou encore la dynamique des budgets participatifs).
- Un travail de proposition enfin, visant à nourrir l'offre de services et le modèle de l'AFL.

Ce type d'actions a vocation à être déployé sur l'ensemble des départements et des régions pour bénéficier à tous les adhérents du SNDGCT au cours de l'année.

A propos de l'AFL

L'AFL a la particularité d'être la seule banque créée par les collectivités locales afin de soutenir l'investissement public porté par le monde local partout en France. Les collectivités en sont les uniques actionnaires et les uniques bénéficiaires. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a octroyé près de 4,5 milliards d'euros de crédits à plus de 400 collectivités et est retenue dans 9 consultations sur 10 auxquelles elle participe.

A propos du SNDGCT

Créé en 1948, le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT) est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités et de centres de gestion. Regroupant plus de 4.000 adhérents, dont plus de 3.000 en activité, le SNDGCT se compose d'Unions régionales, elles-mêmes déclinées en Sections départementales. Son objectif est de représenter et de défendre les intérêts de ses adhérents.